

6 Société et Culture

Journée mondiale du handicap, hier " Nous ne voulons plus de l'assistanat "

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

Accès difficile à la formation, aux lieux publics et aux transports en commun, difficultés en matière d'employabilité, conditions de vie et de logements médiocres... sont autant de maux qui constituent, aujourd'hui, un frein à l'intégration de la personne handicapée dans la société gabonaise.

LA célébration hier de la Journée mondiale du handicap a été l'occasion de tirer, avec l'aide de certains d'entre eux, un bilan de la condition de vie et l'accessibilité à la vie sociale de cette catégorie de compatriotes.

« En ce qui concerne le handicapé en général, le plus souvent nous sommes marginalisés du fait de notre différence physique. Des textes et réglementations ont été pris pour améliorer la condition sociale et l'autonomisation du handicapé au Gabon; mais au niveau de l'applicabilité, rien n'est fait. Et c'est cela notre combat aujourd'hui. Nous ne



Centre social d'Akébé, l'un des sites d'hébergement des personnes handicapées désormais en surpopulation.

voulons plus de l'assistanat qui, à la longue, a conduit certains à faire la manche, mais d'une véritable autonomisation. Au-delà des textes et autres, nous voulons voir véritablement le vécu des handicapés changer. L'accessibilité dans tout son sens à la vie du pays», a indiqué la présidente de l'Association nationale des personnes handicapées du

Gabon, Fatoumata Babika. Il faut dire qu'au Gabon, sont classées au nombre des personnes handicapées : les handicapées moteur, les déficients visuels ou auditifs, les albinos et, dans une moindre mesure, les pygmées. Des personnes qui du fait de leur différence physique sont marginalisées et stigmatisées, parfois même par les

membres de leurs familles. **CONDITIONS DE VIE *** Au Gabon, le handicapé vit très difficilement. Ils sont visibles sur les trottoirs ceux qui ont opté pour la mendicité. Et dire que certains sont diplômés et à la recherche d'un emploi. La question de l'accessibilité aux services de base constitue le principal combat des personnes vivant

avec un handicap. « La plupart des édifices publics ne possèdent pas d'espaces, ni de rampes d'accès réservées pour cette catégorie de personnes (administrations publiques, établissements scolaires, pas d'interprètes dans les hôpitaux pour les sourd-muets). Prenez les établissements scolaires de Libreville, il n'y a pas de rampes d'accès. Un élève

peut avoir la volonté, mais avec des bâtiments à étages auxquels il n'a pas accès, comment va-t-il faire pour suivre convenablement sa formation ?», regrette notre interlocutrice.

Autre problématique, l'insuffisance des sites d'hébergement. Les cinq sites de Libreville (Nkembo, Akébé, Nzeng-Ayong, Eneida, PK12) sont en surpopulation (des familles de 8 à 9 membres partageant une pièce). L'allocation dit de secours permanent (75.000 fcf par an) ne suffit même pas à couvrir les dépenses quotidiennes des bénéficiaires.

« Que ce soit l'employabilité et tout ce qui a été garanti par l'Etat, nous voulons voir cela effectif. Où est passée la loi qui demande aux entreprises d'employer 1 handicapé pour 40 valides ? Le handicapé d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier. Et ce qui coince à ce jour, c'est peut être parce que nous ne sommes pas actifs ou parce que les gouvernants ne nous trouvent pas utiles dans la vie du pays, mais nous n'avons pas de réponse à cette question», regrette Mme Babika.

Autour de la personne atteinte de handicap

"Mon fils est trop beau pour être atteint d'IMC"



Le service de rééducation fonctionnelle au CHUL qui accueille les personnes atteintes de handicap.



Daniel, 10 ans, en séance de kynésithérapie au CHUL.

R.H.A

Libreville/Gabon

Le désarroi d'une mère dont le fils a été atteint d'une infirmité motrice cérébrale et qui a fini par s'y résoudre.

"**ACCOUCHER** est un pure bonheur car, le premier cri de notre enfant nous emballa. À cet instant on a l'image des premiers pas de notre enfant et de ses premiers mots. Ce rêve s'arrête quand l'examen nous indique que cet enfant est handicapé et que cet handi-

cap fera qu'il soit différent des autres. Cette annonce a été un cauchemar pour moi. Si bien que j'ai même refusé d'accepter le diagnostic des médecins. Mon fils était trop beau pour être atteint d'IMC. Il fallait que j'accepte et que je comprenne que mon amour pour lui est la seule arme pour vaincre cette infirmité qui nous affecte tous les deux".

Ce sont les mots de la mère d'un petit garçon hydrocéphalique âgé de 4 ans appelé Emmanuel, par ricochet atteint d'une infirmité motrice cérébrale (IMC). Comme lui, Daniel, 10 ans, est aussi affecté

d'une IMC. Il y a deux ans, alors qu'il n'avait que 8 ans, il a été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Loin de sa mère, il est pris en charge par son grand-père qui, chaque jour, le conduit au service de rééducation fonctionnelle du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

La conséquence de cette AVC sur la santé de ce petit garçon est la paralysie. Un handicap que son grand-père vit au quotidien. "Ce n'est pas facile de voir mon unique petit-fils ne pas pouvoir faire ce que font les autres garçons de son

âge. C'est la douleur qu'il ressent qui m'amène à être plus proche de lui et lui donner mon affection", confie le papy en jetant un regard compatissant sur son petit Daniel. Ces témoignages soulèvent la question de la prise en charge psychologique des parents d'enfants atteints d'IMC dans notre société. Particulièrement chez les mamans qui vivent au quotidien le calvaire de leurs enfants "Tous mes enfants seront-ils comme celui là ?", "Qu'ai-je fait pour le mériter ?", "Devrais-je tout abandonner ?", "Vais-je toujours être capable de le supporter?" Au-

tant de questions qui reviennent.

Il faut ici s'armer de patience et de courage pour accompagner le patient. C'est du moins ce que nous a indiqué un spécialiste de la médecine physique et de réadaptation rencontré hier au CHUL. "Il faut d'abord que les parents acceptent le handicap de leur enfant, et comprennent que celui-ci est causé par une pathologie de longue durée qui exige d'être très patient avec l'enfant".

La gestion du handicap par l'entourage du malade est donc loin d'être un long fleuve tranquille. Il faut

donc à ce moment un personnel formé pour accompagner les parents dans leur détresse psychologique et les guider. Le médecin précise que l'entourage joue un rôle important dans cette lutte contre le désespoir. "Un seul parent ne peut pas supporter le handicap de son enfant. Les deux parents doivent s'associer, et si possible les grands-parents ou même les frères et sœurs", insiste notre interlocuteur. Cette lutte contre l'infirmité devient à ce moment une affaire qui ne concerne pas uniquement le patient, mais tout son entourage.